



Commune d'Auneau-Bleury-Saint Symphorien (Eure et Loir)

Enquête Publique :

- **Demande d'autorisation environnementale présentée par la société PANHARD DEVELOPPEMENT en vue de la construction d'une plateforme logistique située sur la Commune de Auneau-Bleury-Saint Symphorien**

Maître d'Ouvrage : société PANHARD DEVELOPPEMENT

Arrêtés de M. le Préfet d'Eure et Loir prescrivant une enquête publique :

-sur la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) concernant la création d'un entrepôt composé de 9 cellules de stockage, complété par des locaux et installations techniques, présentée par la SAS PANHARD DEVELOPPEMENT

projet localisé route de Roinville à Auneau-Bleury-Saint Symphorien

Commissaire enquêteur : Albert KATIC

Décision N° E21000013/45 de Madame la Présidente Déléguée du Tribunal Administratif d'Orléans en date du 10 février 2021

PROCES-VERBAL de SYNTHESE

Le commissaire enquêteur soussigné, désigné pour conduire l'enquête publique mentionnée ci-dessus a constaté :

- que l'enquête s'est régulièrement déroulée du 7 avril 2021 9h00 au 10 mai 2021 à 17h30
- qu'à l'issue de l'enquête, il a réceptionné le registre d'enquête sur lequel ont été portées les observations adressées au commissaire enquêteur
- qu'il a reçu le public ainsi que le maître d'ouvrage lors des permanences au siège de l'enquête
- que la copie du registre sur lequel sont portées les observations est jointe au présent procès-verbal ainsi que les pièces jointes en annexe au registre
- une personne a apporté une observation sur le registre d'enquête déposé en Mairie . Par ailleurs l'avis écrit du conseil communautaire des Portes Euréliennes d'Ile de France daté du 29 avril 2021 m'a été transmis lors de la permanence du 10 mai 2021
- que les certificats d'affichage ont été produits

En conséquence compte tenu de la qualité du dossier présenté :

Le Commissaire enquêteur n'a pas de remarques particulières et supplémentaires à apporter avant la production de son rapport final

Fait à Auneau-Bleury-Saint Symphorien le 11 mai 2021

Albert KATIC



Reçu le présent Procès Verbal ce jour
le Maître d'ouvrage :

